

Communiqué de Solimut Mutuelle de France

SOUTIEN À LA CLINIQUE DE MALARTIC !

Solimut Mutuelle de France est aux côtés des Mutuelles de France du Var pour sauvegarder la clinique Malartic et préserver l'ensemble de leur offre sanitaire.

Les Mutuelles de France du Var ont engagé depuis longtemps un plan de restructuration et de réorganisation visant à pérenniser l'ensemble du réseau sanitaire qu'elles gèrent dont la clinique de Malartic à Ollioules. Établissement à but non lucratif, cette clinique se heurte aux politiques sanitaires et sociales restrictives qui sont menées depuis des années en ce domaine.

Le plan des Mutuelles de France du Var est crédible et réalisable pour maintenir ce niveau d'offre sanitaire à but non lucratif sur le territoire pour peu qu'on leur permette de le mener à bien.

Le positionnement en retrait de l'ARS PACA sur le projet de reprise de cet établissement par La Croix rouge Française a conduit cet opérateur à retirer son offre. Cette décision peut induire la fermeture de la clinique avec les conséquences désastreuses au plan sanitaire et au plan social.

C'est autour de la clinique, de ses services d'hospitalisation et de chirurgie ambulatoire, tout un maillage sanitaire de qualité qui peut s'effondrer.

Chacun sait que la première cause de renoncement aux soins est économique. La clinique Malartic répond à cette problématique en permettant un accès à des soins de qualité à tous, sans dépassement d'honoraire.

Porter atteinte à la clinique mutualiste est insupportable car l'offre de soins de Malartic est spécifique, parce qu'il n'y a aucune autre offre substitutive de ce type dans ce bassin de vie et que cela se traduirait par l'accroissement de nouvelles inégalités.

Sans oublier la catastrophe sociale avec plus de 300 emplois en jeu.

Solimut Mutuelle soutient fermement l'action engagée par les Mutuelles de France du Var et leur Président Jean-Paul Panzani, ses élus et ses personnels, en lien avec la fédération des Mutuelles de France, la Mutualité et les organisations syndicales.

Plusieurs élus territoriaux, locaux et nationaux sont aussi engagés à leurs côtés dans une bataille d'intérêt général de grande envergure

L'ARS ne peut pas se désintéresser de cette situation car le projet de reprise de La Croix rouge n'est pas une affaire commerciale entre deux opérateurs privés comme elle semble le laisser entendre.

Il revient au directeur de l'ARS de prendre les initiatives avec les acteurs concernés permettant de clarifier les enjeux de ce projet et les conditions de sa faisabilité.

C'est à ce dialogue que Solimut Mutuelle de France est attaché afin de rechercher des solutions d'avenir, empêcher le recul de l'offre de soins et assurer la sauvegarde de toutes les œuvres sanitaires et sociales des Mutuelles de France du Var au bénéfice des mutualistes et de la population.